

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 16 décembre 2025

Délibération n°2025-12-129

Date de convocation : 10 décembre 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Décisions modificatives – Budgets principal 2025 et budgets annexes 2025 Ordures Ménagères, Equipôle, Assainissement, Eau

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 du mois de décembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Plougourvest, salle intergénérationnelle « Le Pouldu », sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

<u>Présents</u>	M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie
<u>Ont donné procuration</u>	M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine M. LE BORGNE Laurent à Mme LE GUERN Marlène M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	M. BRAS Philippe M. PHELIPPOT Samuel

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. JEZEQUEL Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le budget primitif 2025 a été voté le 15 avril 2025 et le budget supplémentaire le 30 juin 2025.

Les décisions modificatives présentées concernent le budget principal CCPL et les budgets annexes « Ordures Ménagères », « Equipôle », « Assainissement », « Eau ».

Concernant le budget principal CCPL :

Permettant de couvrir une dépense d'achat de terrain

Décision modificative – Budget principal CCPL				
Section d'investissement				
Dépenses				
Opération 30 « réserves foncières	Compte 2111		Terrains nus	+2 000,00€
Chapitre 23	Compte 2313		Constructions	-2 000,00€

Concernant le budget annexe « Ordures Ménagères » :

Permettant de couvrir des dépenses d'amortissement des biens.

Décision modificative – Budget annexe « Ordures ménagères »				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 042	Compte 6811		Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	+133 000,00€
Recettes				
Chapitre 74	Compte 74		Subventions d'exploitation	+133 000,00€
Section d'investissement				
Recettes				
Chapitre 040	Compte 28154		Amortissements Matériels industriels	+133 000,00€
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts en euros	-133 000,00€

Concernant le budget annexe « Equipôle » :

Permettant de couvrir des dépenses d'amortissement des biens.

Décision modificative – Budget annexe « Equipôle»				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 042	Compte 6811		Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	+1 500,00€
Recettes				
Chapitre 70	Compte 70631		Produits des services à caractère sportif	+1 500,00€
Section d'investissement				
Recettes				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts en euros	-1 500,00€
Chapitre 040	Compte 28158		Amortissements autres installations, matériel et outillage techniques	+1 500,00€

Concernant le budget annexe « Assainissement » :

Permettant de régulariser les prélèvements d'emprunts en capital et intérêts de l'année 2024 non mandatés

Décision modificative – Budget annexe « Assainissement »				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 011	Compte 611		Sous-traitance générale	-95 000,00€
Chapitre 66	Compte 66111		Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	+40 000,00€
Recettes				
Chapitre 042	Compte 777		Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-55 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts auprès des établissements financiers	+55 000,00€
Chapitre 040	Compte 13915		Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-55 000,00€

Concernant le budget annexe « Eau » :

Permettant de couvrir des dépenses de l'opération 71 « Etudes et ouvrages »

Décision modificative – Budget annexe « Eau »				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 023			Virement à la section d'investissement	+130 000,00€
Recettes				
Chapitre 70	Compte 70111		Vente d'eau aux abonnés	+130 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Opération 71	Compte 2317		Etudes et Ouvrages	+130 000,00€
Recettes				
Chapitre 021			Virement de la section de fonctionnement	+130 000,00€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5214-16 ;

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération en date du 15 avril 2025 ;

Vu le budget supplémentaire 2025 adopté par délibération en date du 30 juin 2025 ;

Vu la conférence des maires en date du 9 décembre 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte les décisions modificatives du budget principal CCPL 2025 et des budgets annexes 2025 « Ordures Ménagères », « Equipôle », « Assainissement », « Eau », telles que figurant ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 18 décembre 2025.

Le Secrétaire de séance,
Jean JEZEQUEL.



Le Président,
Henri BILLON.

